

REGLEMENT :

Par chèques

Le jour de dépôt des dossiers, joindre les 4 chèques à l'ordre de SYLTOURS en date du jour de l'inscription

Par personne : 1 chèque de 450€ € + toutes les options (ch. Indiv, assurances) encaissé le 20/12/2024	Par personne : 3 chèques de :450€ (15/3/25) – 450€ (15/05/25) – 480€ (13/08/25)
---	---

Paiement en ligne : Les dates de paiement sont les mêmes que le paiement par chèques

Aller sur le site : par téléphone au 04-90-27-91-10 – Paiement en 4 fois avant le 15 Août 2025

- 1 paiement au plus tard le 20 décembre 2024 de 450€ + Options (chambre individuelle et/ou Assurances)
- 1 paiement au plus tard le 15 Mars 2025 de 450€
- 1 paiement au plus tard le 15 Mai 2025 de 450€
- 1 paiement au plus tard le 13 Août 2025 de 480€ (le solde)

Comment faire : La commission voyage donnera vos adresses mails à l'opérateur SYLTOURS afin qu'ils puissent vous envoyer un lien avec un identifiant/MPAS pour vous inscrire et donner les informations nécessaires pour valider votre inscription.

Ensuite pour les différents paiements, aller sur le site : <https://apps.syltours.fr/cb>

Toute annulation partielle, émanant du client entraîne la perception de frais de dossier, majorés du coût de l'assurance :

Conditions d'annulation

Périodes

A plus de 31 jours
Entre 30 et 21 jours
Entre 20 et 15 jours
Entre 14 et 2 jours
Moins de 2 jours

Frais de dossier +

Prix du billet en TTC (indiqué au contrat)
Prix du billet en TTC + 30 % du Montant restant du voyage
Prix du billet en TTC + 50 % du Montant restant du voyage
Prix du billet en TTC + 75 % du Montant restant du voyage
100 % du prix du voyage

FORMALITES :

Obligatoire : PHOTOCOPIE CARTE D'IDENTITE OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE

Conseillée : CARTE EUROPEENNE D'ASSURANCE MALADIE

Les Randonneurs Sanaryens

Fait à	le :
Lu et approuvé (mention manuscrite)	
Signature	